



*Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Compton, tenue le 8 octobre 2019 à compter de 19h30, à la salle communautaire de l'église St-Thomas d'Aquin de Compton, 6747 route Louis-S.-St-Laurent, Compton.*

*Sous la présidence du maire, Bernard Vanasse*

*Sont présents :*

*District 01 Madame Sylvie Lemonde      District 04 Monsieur Marc-André Desrochers  
District 02 Madame Danielle Lanciaux      District 05 Monsieur Benoît Bouthillette  
District 03 Monsieur Jean-Pierre Charuest      District 06 Monsieur Réjean Mégré*

*Le directeur général, Philippe De Courval, agit comme secrétaire*

### **17.1 Déclaration Municipalité alliée contre la violence conjugale**

**346-2019-10-08**

**Considérant** que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**Considérant** que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**Considérant** que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**Considérant** qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**Considérant** que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**Considérant** que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**Considérant** que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette  
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU** de proclamer COMPTON, municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité

Copie certifiée conforme, ce 10 octobre 2019  
*Sous réserve d'approbations requises*

Philippe De Courval  
Secrétaire-trésorier  
Directeur général

cc : Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale  
Dossier